



RYTHMES SCOLAIRES : LE DOSSIER N'EST PAS CLOS !

Tous devant la préfecture de Cergy le lundi 16 juin à 17h30 !

Tous au ministère le mercredi 18 juin après-midi !

SUSPENSION DE LA REFORME ET ABROGATION DES DECRETS !

La « réforme des rythmes scolaires », ou plutôt la volonté de transformer l'Education Nationale en des « écoles des territoires », a été dénoncée par le SNUDI FO depuis presque deux ans. Dans cette même logique, la réforme territoriale annoncée par F.Hollande au nom de l'austérité (18 à 25 milliards d'économies prévues par an par la suppression/mutualisation de services et emplois publics) n'a d'autre but que de briser l'unité et l'égalité républicaine de principe sur l'ensemble du territoire en transformant le pays en une « république des territoires ». La fusion de régions et la disparition programmée des départements revient à remettre en cause la gestion départementale intrinsèque aux corps nationaux des instituteurs et P.E. ainsi que les garanties statutaires qui s'y rattachent : droit à mutation, règles de changement d'échelon, droit à la formation continue et professionnelle, indépendance et liberté pédagogiques...

Aujourd'hui, les faits sont là : plus personne ne peut prétendre que la réforme Peillon-Hamon a quelque chose à voir avec l'intérêt ou le rythme de l'enfant. Les enseignants fonctionnaires d'État et l'École publique sont placés sous la tutelle des municipalités et livrés aux desiderata des maires qui la plupart du temps ne sont pas demandeurs de cette « réforme ». Les inégalités de traitement des élèves entre les communes sont criantes, la sécurité des enfants va être inévitablement remise en cause avec cette réforme Peillon-Hamon. Les enseignants veulent garder leur statut de fonctionnaire d'Etat (droit à mutation, droit au détachement, droit au temps partiel...), Ils veulent que cesse cette dégradation de leurs conditions de travail. Or cette réforme est une attaque directe de ces droits attachés au statut national de PE. Pour FO la seule souplesse c'est l'abrogation des décrets. C'est la seule voie pour que la sérénité revienne dans les écoles.

Partout dans le Val d'Oise comme ailleurs en France, la rentrée 2014 ne pourra pas se faire dans ces conditions ! Au moment où les enseignants demandent toujours que cette réforme ne soit pas appliquée, qu'elle soit stoppée, en s'adressant notamment aux maires pour qu'ils décident de ne pas appliquer la réforme, au moment où les enseignants cherchent à regrouper leur force le plus possible, **la mobilisation est de nouveau à l'ordre du jour.**

L'Assemblée générale des enseignants syndiqués du SNUDI FO 95 s'est réunie le mercredi 11 juin 2014 à Saint Ouen l'Aumône. Elle a été informée du mouvement de grève du 11 juin des agents territoriaux et des enseignants à Bezons à l'appel de la CGT et de FO contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Après une réunion le 27 mai (60 enseignants, agents territoriaux, parents d'élèves réunis), après un rassemblement important le 4 juin devant la mairie de Bezons (150 agents territoriaux, parents d'élèves, enseignants réunis), **les agents territoriaux et les enseignants de Bezons ont décidé d'être en grève aujourd'hui 11 juin. Ils n'acceptent pas la position du maire qui certes reconnaît que « cette réforme est mauvaise et s'inscrit dans la réforme territoriale, le pire étant à venir » mais choisit de l'appliquer « car c'est la loi »...** FO le rappelle : non, ce n'est pas une loi soumise au vote des parlementaires ! C'est un décret qui peut être abrogé aussi vite qu'il a été publié contre l'avis de la majorité ! Le rapport de force se poursuit !



---DERNIERE MINUTE---

Grève à Bezons du 11 juin à l'appel du SNUDI FO 95, de la CGT Territoriaux Bezons et la CGT Educ 95
plusieurs écoles fermées, d'autres écoles majoritairement grévistes, partout des ATSEM, des animateurs et des enseignants en grève. Après l'AG de ce matin, un nouveau rassemblement de presque 200 agents territoriaux, enseignants et parents d'élèves devant la mairie de Bezons pour réaffirmer la revendication :
« M. le Maire, n'appliquez pas cette réforme ! »

Oui, les personnels enseignants et municipaux avec les parents d'élèves de Bezons ont raison ! Les décrets Peillon et Hamon, rejetés par la grande majorité des enseignants avec leurs organisations syndicales, par un grand nombre de parents d'élèves et d'élus municipaux doivent être abrogés ! La réforme ne doit pas s'appliquer !

A Cergy, le lundi 16 juin à 18h aura lieu un nouveau CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) convoqué par le préfet du Val d'Oise devant « enregistrer » les nouveaux projets municipaux et contraindre les communes contestataires à des horaires imposés par l'IA DASEN. Or, le 28 mai, l'IA DASEN indiquait au SNUDI FO 95 reçu en audience que seuls 17 PEDT étaient finalisés sur le département... pour 163 communes ayant au moins une école. **L'AG du SNUDI FO 95 invite les enseignants du Val d'Oise à se rassembler le lundi 16 juin à 17h30 devant la préfecture de Cergy pour réaffirmer la revendication : ni décret Peillon ni décret Hamon à la rentrée 2014.**

L'AG du SNUDI FO 95 répond également à la proposition de l'interfédérale nationale FNEC FP-FO, SPS-FO, CGT-Educ'action, CGT services publics, SUD-éducation, SUD Collectivités Territoriales et FAEN (le SNUipp FSU s'étant excusé) réunie le 26 mai qui "propose [aux] instances départementales de réunir les personnels enseignants et des collectivités territoriales et d'envisager dans chaque département des rassemblements et des délégations devant les Inspections Académiques en juin pour porter la revendication d'abrogation, de suspension, de réécriture du décret de janvier 2013 devant les IA en juin." Informée des différents appels d'écoles, syndicaux ou intersyndicaux de région parisienne (FO, CGT et SUD de Seine Saint Denis, avec le SNUipp à Aubervilliers...) pour aller au ministère de l'Education Nationale le 18 juin, l'AG du SNUDI FO 95 appelle les enseignants du Val d'Oise à participer à ce rassemblement au ministère.

Le SNUDI FO 95 s'adresse aux autres syndicats du Val d'Oise en ce sens.

Tous devant la préfecture de Cergy le lundi 16 juin à 17h30 !

Tous au ministère le mercredi 18 juin après-midi !

NI DECRET PEILLON NI DECRET HAMON !

SUSPENSION DE LA REFORME ET ABROGATION DES DECRETS !

Saint Ouen l'Aumône le 11 juin 2014.